



Burkina Faso

Fiche de résultats-pays - cycle de suivi 2023-2026 du Partenariat mondial

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (Partenariat mondial) soutient la mise en œuvre des principes d'efficacité. Son instrument phare, l'exercice de suivi global, permet aux gouvernements et acteurs du développement d'évaluer les progrès, les débouchés et les obstacles en vue de parvenir à une coopération pour le développement plus efficace. Le suivi favorise la redevabilité collective à travers le prisme des quatre principes d'efficacité : l'appropriation par les pays, l'orientation vers les résultats, les partenariats inclusifs et l'amélioration de la transparence et de la redevabilité mutuelle. Les données générées sont regroupées autour des thématiques suivantes : ensemble de la société [approche du développement], état et utilisation des systèmes nationaux, transparence et ne laisser personne de côté.

Cette fiche donne un aperçu des résultats du Burkina Faso dans le cadre du cycle de suivi 2023-2026 du Partenariat mondial*. Lorsque c'est possible, les tendances sont présentées afin de pouvoir comparer les résultats avec ceux du cycle 2018. Les données complètes sont publiées sur la page web du Partenariat mondial consacrée au Burkina Faso**, où sont mentionnés également les acteurs qui ont rapporté des informations pour le pays.

1. Ensemble de la société

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, ci-après l'Agenda 2030, requiert une action collective de l'ensemble de la société pour mettre en œuvre des solutions durables en matière de développement. Les gouvernements ont la responsabilité unique de mener le développement, mais leurs efforts en ce sens ne peuvent pas aboutir sans la participation inclusive et équitable de tous les acteurs.

Engagement et dialogue

L'engagement inclusif de diverses parties prenantes et le dialogue avec celles-ci sont indispensables dans tous les aspects du processus de développement, de la planification à la mise en œuvre et au suivi des stratégies nationales de développement et des mécanismes de redevabilité.

La mesure dans laquelle le Burkina Faso s'engage et dialogue avec divers groupes de parties prenantes dans la planification du développement et les mécanismes de redevabilité est **élevée** (score 0,8 sur 1).



Figure 1



Le parlement a été consulté dans la préparation de la stratégie nationale de développement ; les organisations de la société civile (OSC), le secteur privé, les syndicats, les organisations philanthropiques, les gouvernements infranationaux et les partenaires du développement l'ont été également (par le biais d'un dialogue participatif).



Le gouvernement utilise la stratégie ou le plan de développement national (ou ses rapports d'avancement) pour alimenter le dialogue sur les priorités et les résultats du développement avec les OSC, le secteur privé, les syndicats et les partenaires du développement.



Les OSC, le secteur privé, les fondations privées, les gouvernements infranationaux font également partie intégrante des évaluations mutuelles des objectifs de la coopération pour le développement.

Contrôle parlementaire

Les parlementaires sont essentiels aux efforts nationaux de développement. Ils votent les lois, adoptent les budgets nationaux et supervisent la mise en œuvre effective des engagements nationaux et internationaux.

L'étendue du contrôle parlementaire sur la coopération pour le développement au Burkina Faso est **élevée** (score de 0,8 sur 1).



Figure 2

Le gouvernement fournit des informations sur la coopération pour le développement au parlement une fois ou moins d'une fois par an et environ 80 % des flux sont inscrits au budget national et donc soumis au contrôle parlementaire dans le cadre de l'adoption du budget.

*Le Burkina Faso a choisi l'année fiscale 2022 pour rendre compte des éléments suivants : ODD 17.15.1, utilisation des systèmes de gestion des finances publiques, budget national. Les autres éléments du cadre font référence aux informations les plus récentes disponibles au moment de la collecte des données (2023).

** www.effectivecooperation.org/BurkinaFaso Une note contenant la méthodologie employée pour produire les fiches de résultats par pays, les liens vers les sources de données et la méthodologie détaillée utilisée pour générer les résultats sont accessibles à partir de cette même page web.

Environnement favorable aux organisations de la société civile (OSC)

Le contexte politique, financier, juridique et stratégique dans lequel les OSC opèrent, ainsi que la manière dont ces acteurs du développement s'organisent et collaborent avec les gouvernements et les partenaires du développement, affectent profondément leur efficacité en matière de développement et leurs contributions à l'obtention de résultats dans ce domaine.

Dans l'ensemble, le gouvernement considère que l'environnement favorable aux OSC est **important**. Toutefois, les partenaires du développement le considèrent comme **modéré** et les organisations de la société civile comme **basique**.

« Le gouvernement intègre parfois des éléments substantiels de leurs conseils dans les politiques nationales de développement » [les OSC]

« Des plateformes nationales et sectorielles inclusives initiées par les OSC coordonnent de nombreux domaines d'interventions des OSC et leur permettent de s'engager dans la programmation nationale sectorielle et le dialogue politique national » [le gouvernement et les partenaires du développement].

« Le financement apporté par les partenaires du développement se concentre sur la mise en œuvre de leurs propres priorités de programmation au moyen d'appels à propositions et de possibilités de financement imprévisibles » [les OSC]

« L'enregistrement des OSC est volontaire et modérément exigeant et à quelques exceptions près, la loi et la pratique n'entravent pas les activités des OSC » [les partenaires du développement]

Selon les OSC, leur environnement favorable s'est détérioré dans l'ensemble depuis le cycle de suivi de 2018. Elles perçoivent une légère détérioration de leur propre efficacité et du comportement des partenaires du développement lorsqu'ils coopèrent avec les OSC. Cependant, elles déclarent que le déclin du comportement du gouvernement est encore plus significatif.

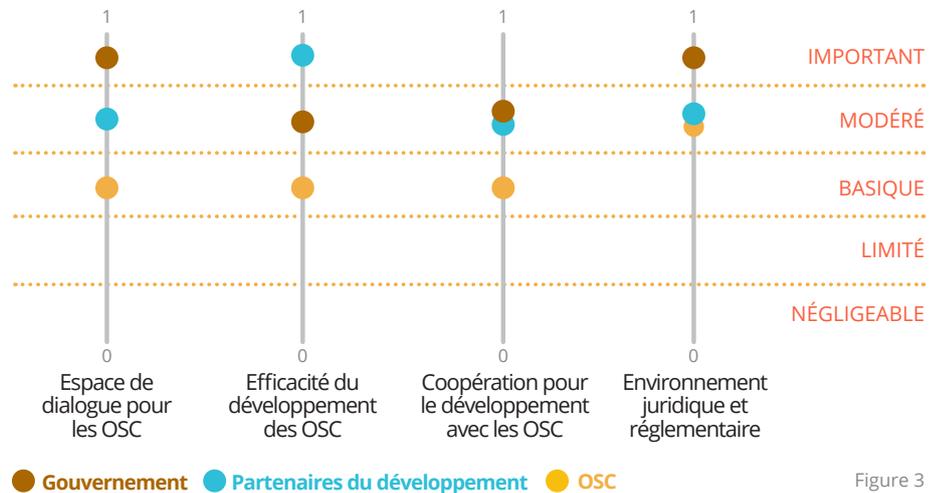


Figure 3

2. État et utilisation des systèmes nationaux

Le renforcement de la gouvernance et du fonctionnement des institutions et des systèmes centraux du secteur public est essentiel pour la mise en place de gouvernements capables de gérer les ressources de manière efficace et efficiente et afin d'assurer une plus grande efficacité du développement. L'utilisation des systèmes nationaux permet de mieux intégrer les programmes de développement aux propres dépenses des pays, de réduire la répétition inutile d'efforts et d'accroître l'effet de levier des ressources de la coopération pour le développement ainsi que la pérennité des activités et des résultats.

Planification

Les stratégies nationales de développement – y compris les cadres de résultats – définissent l'approche du gouvernement dans l'établissement des priorités et des résultats de développement. Une stratégie de bonne qualité est élaborée de manière inclusive et est clairement axée sur les résultats. Les progrès sont suivis de manière régulière et transparente, et la stratégie est liée aux ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

La qualité de la planification du développement national au Burkina Faso est **très élevée** (score de 0,95 sur 1).



Figure 4

Le Plan national de développement économique et social 2021-2025 (PNDES-II) :

- Est accessible au public et en ligne
- Inclut les priorités de développement, les objectifs et les indicateurs des résultats dans une large mesure
- Fait référence aux ODD au niveau des objectifs, des cibles et des indicateurs
- Inclut un budget indicatif ou des informations sur les coûts, et cette information est prise en compte dans l'élaboration du budget annuel et du cadre budgétaire ou des dépenses à moyen terme
- Prévoit des rapports sur l'état d'avancement de la stratégie, qui sont produits chaque année et disponibles en ligne
- S'appuie sur les données du système statistique national pour rendre compte des indicateurs de résultats. Ces données sont disponibles pour la plupart des indicateurs, sont à jour, régulièrement actualisées et précises.



Respect de la marge de manoeuvre du pays en matière de politiques - indicateur ODD 17.15.1

Le degré d'alignement du soutien des partenaires du développement sur les stratégies et les cadres de résultats du gouvernement du pays partenaire est une indication de la marge de manoeuvre accordée au leadership d'un pays dans l'établissement de sa propre voie et de ses propres politiques, en vue de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Au Burkina Faso, **les partenaires du développement utilisent beaucoup les cadres de résultats et les outils de planification propres au pays pour élaborer leurs interventions (76 %)**. En moyenne, 95 % des objectifs de résultats des nouveaux projets et programmes de coopération pour le développement s'alignent sur ceux définis dans les stratégies ou les plans du pays. En outre, 71 % des indicateurs des nouveaux projets et programmes sont tirés des cadres de résultats propres au pays, et 61 % de tous les indicateurs de résultats peuvent être vérifiés à l'aide de données provenant des systèmes de suivi et des statistiques du gouvernement.

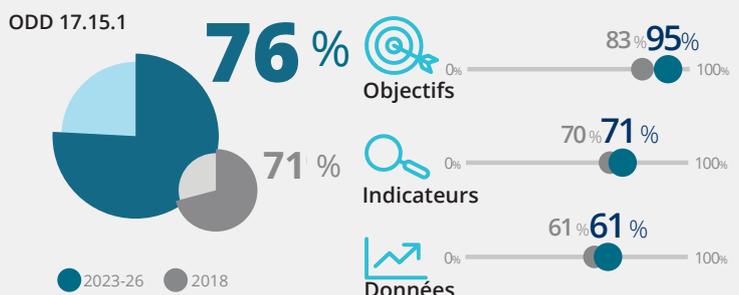


Figure 5

Gestion des finances publiques (GFP)

Qualité des systèmes de gestion des finances publiques : des systèmes de gestion des finances publiques solides sont un élément essentiel de la bonne gouvernance et sont indispensables à la réalisation des objectifs de développement.

Le Burkina Faso a connu une **détérioration** de la qualité globale de ses systèmes de GFP lorsque l'on compare les deux dernières évaluations du programme de dépenses publiques et de responsabilité financière (PEFA) disponibles. On a notamment observé des détériorations à la fois dans le système budgétaire et dans le système de passation de marchés.

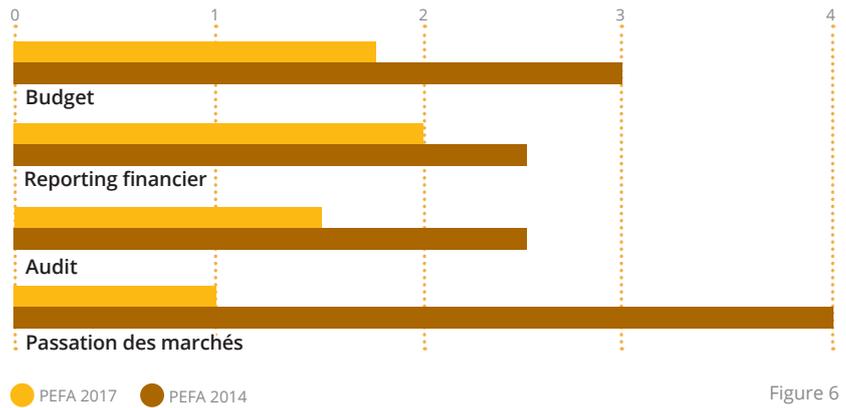


Figure 6

L'utilisation des systèmes de gestion des finances publiques des pays permet de mieux intégrer les programmes de développement aux propres dépenses des pays, de réduire la répétition inutile d'efforts et d'accroître l'effet de levier des ressources de la coopération pour le développement ainsi que la pérennité des activités et des résultats.

Au Burkina Faso, les partenaires du développement utilisent les systèmes de GFP de manière **limitée**. Seuls 32 % des fonds versés au secteur public le sont par le biais des systèmes de GFP, ce qui représente une diminution par rapport au cycle de 2018. C'est dans les rapports financiers que l'on observe la baisse la plus importante.

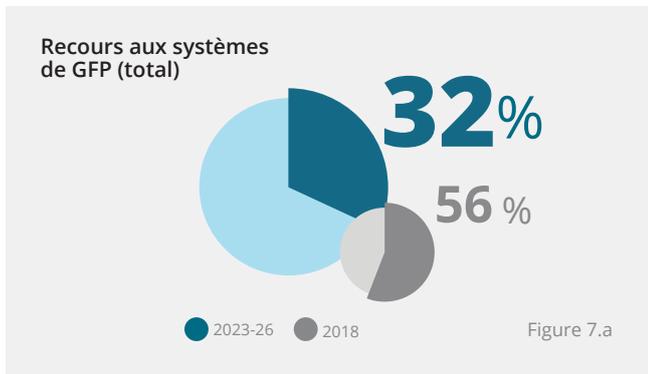


Figure 7.a

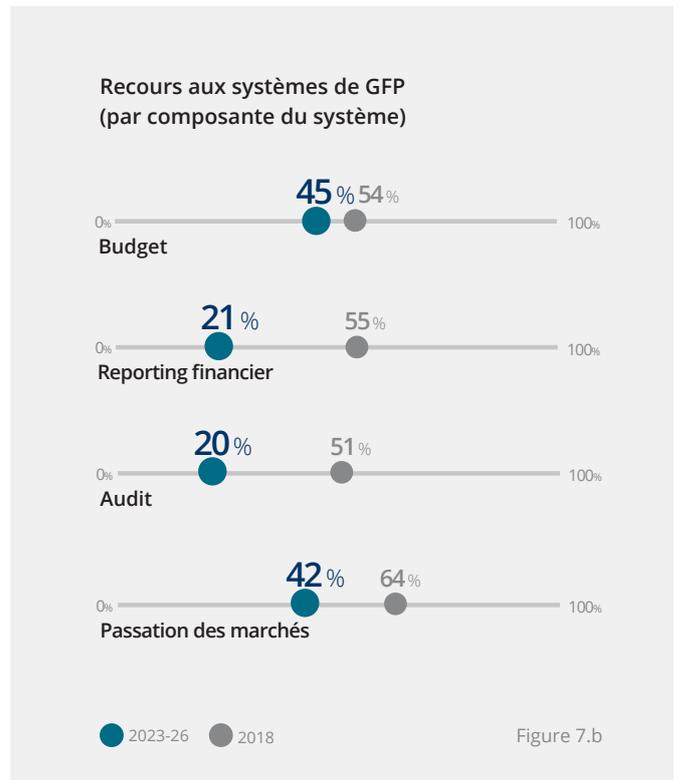


Figure 7.b

Budget national

Une coopération pour le développement prévisible permet la mise en œuvre réussie des plans et des budgets de développement.

Quatre-vingt-huit pour cent du financement prévu pour le secteur public par les partenaires du développement ont été décaissés au cours de la même année fiscale, en moyenne (prévisibilité annuelle). Presque un tiers des partenaires du développement ont déboursé plus que ce qu'ils avaient initialement prévu, tandis que presque la moitié d'entre eux ont déboursé moins que ce qu'ils avaient initialement prévu.*

Le Burkina Faso a déclaré avoir reçu des plans de dépenses prévisionnels (prévisibilité à moyen terme), pour une période de trois ans, de la part de 68 % de ses partenaires du développement. Il s'agit d'une **augmentation** par rapport au cycle de 2018, au cours duquel le pays avait déclaré avoir reçu de tels plans de la part de 47 % de ses partenaires du développement.

Environ 80 % du financement de la coopération pour le développement a été inscrit au budget national du pays, ce qui représente une **hausse** par rapport aux 49 % du cycle de 2018.



Figure 8

*À partir de ce cycle, la méthodologie de calcul de la prévisibilité annuelle a été ajustée pour mieux refléter – désormais en une seule mesure – l'hétérogénéité des relations entre les partenaires du développement et le gouvernement du pays en matière de décaissements programmés et son impact sur les processus de planification. Pour permettre la comparaison, les résultats de 2018 ont été recalculés en tenant compte de l'ajustement de la méthodologie.

Budgétisation sensible au genre – indicateur ODD 5.c.1

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Le Burkina Faso répond pleinement aux critères relatifs à la mise en place d'un système permettant de suivre – et rendre publiques – les allocations budgétaires en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'autonomisation des femmes.

- ✓ Les politiques ou les programmes et leurs allocations des ressources se reflètent dans les aspects de dépenses publiques.
- ✓ Les fonds alloués à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes sont rendus publics.
- ✓ Les systèmes de GFP promeuvent des objectifs liés au genre ou sensibles au genre.
- ✓ Oui ✗ Non

Figure 9

Mécanismes de redevabilité

La redevabilité sous-tend les efforts déployés par les acteurs du développement pour tenir leurs engagements communs, améliorer leur collaboration et accroître leur efficacité en matière de développement. Les mécanismes de redevabilité sont constitués de multiples éléments de renforcement qui peuvent contribuer, au niveau pays, à l'amélioration de la redevabilité à l'égard d'une coopération efficace au service du développement.

Le Burkina Faso a mis en place un mécanisme de redevabilité (cinq éléments sur cinq d'un mécanisme de redevabilité sont en place).



Figure 10

Gestion de l'information

La communication des informations sur les ressources fournies par la coopération pour le développement – au niveau pays – est importante pour renforcer l'impact de la coopération pour le développement et permettre la participation des citoyens au développement à long terme de leur pays.

Le Burkina Faso dispose d'un système opérationnel de gestion de l'information pour le suivi de la coopération pour le développement. L'exhaustivité de ce système est élevée (score de 0,8 sur 1). Les partenaires du développement (bilatéraux et multilatéraux), sont tenus de rendre compte des subventions internationales, des prêts concessionnels et des flux non concessionnels, ainsi que des principales caractéristiques des projets et programmes (durée, secteur, objectifs). Les partenaires du développement sont invités à rendre compte une fois par an. Le système collecte également des informations sur les fondations privées et les OSC. Le degré auquel les partenaires du développement rendent compte dans le système à la demande du pays est élevé (score de 0,7 sur 1). Soixante-dix-huit pour cent des partenaires du développement rendent compte dans le système. Ils sont 63 % à fournir les informations demandées et 70 % à les fournir à la fréquence demandée par le gouvernement.

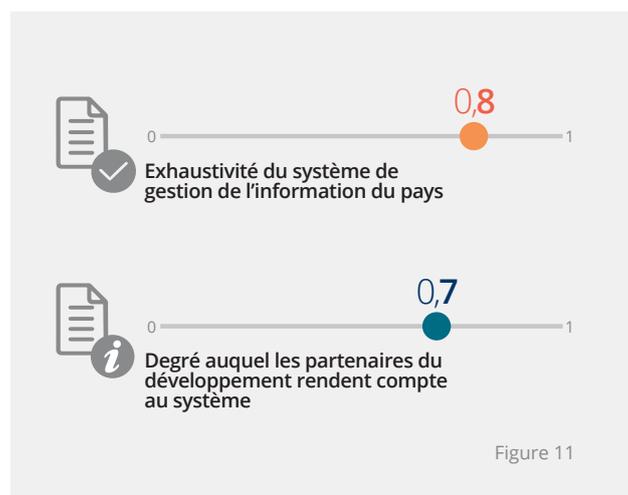


Figure 11

Passation des marchés

Le déliement de l'aide au développement augmente son efficacité en réduisant les coûts de transaction des pays partenaires et en offrant une meilleure optimisation des ressources. Il permet également aux partenaires du développement de mieux aligner leurs programmes de développement sur les objectifs et les systèmes de GFP des pays partenaires.

Selon les données du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, 76 % de l'aide publique au développement (APD) versée au Burkina Faso était non liée en 2022. Il s'agit d'une détérioration par rapport au cycle de 2018, alors que les chiffres de l'APD pour l'année 2017 indiquaient que 86 % de l'APD était non liée.

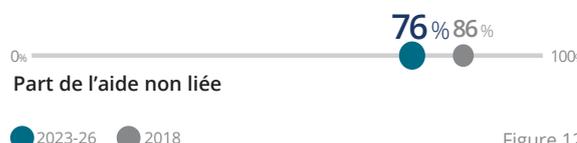


Figure 12

3. *Transparence*

La transparence, préalable à l'instauration de la confiance et de la redevabilité, est indispensable à l'établissement de partenariats inclusifs. La transparence aide également les partenaires du développement à coordonner leur soutien, à promouvoir les synergies tout en évitant la fragmentation et la répétition inutile d'efforts.

Action au niveau pays

Le Burkina Faso obtient un score **très élevé** en ce qui concerne l'accessibilité des informations relatives à la coopération pour le développement (score de 1 sur 1) :



Figure 13

La plupart des partenaires du développement ont une stratégie-pays en place. Cependant, ils sont que 60 % à rendre publiques leurs stratégies-pays.

4. *Ne laisser personne de côté*

Dans le document final de la 2e Réunion de haut niveau du Partenariat mondial qui s'est tenue à Nairobi (2016), les partenaires ont réaffirmé l'engagement pris dans l'Agenda 2030 de « ne laisser personne de côté (NLPDC) » et ont reconnu que « pour être efficace, la coopération ne doit exclure personne ». Les partenaires ont également reconnu la nécessité de continuer à soutenir l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes comme étant indispensables à la réalisation d'une coopération efficace au service du développement, ainsi que l'importance de se concentrer sur les enfants et les jeunes pour parvenir « à un développement inclusif, équitable et durable pour les générations actuelles et futures ».

Consultation

La consultation d'une diversité d'acteurs peut contribuer à l'intégration des points de vue des personnes vulnérables et marginalisées afin de garantir la représentation de leurs intérêts et leurs besoins dans les politiques et stratégies de développement.

Le degré dans lequel le Burkina Faso consulte, engage, et dialogue avec une diversité de groupes de populations dans la planification du développement et les mécanismes de redevabilité est **très élevé** (score de 1 sur 1).

	Stratégies nationales de développement	Dialogue sur les priorités et les résultats en matière de développement	Évaluations conjointes concernant les cibles de la coopération pour le développement
OSC représentant les femmes et les filles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
OSC représentant les jeunes et les enfants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
OSC représentant les personnes vulnérables et marginalisées*	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Oui Non

Figure 14

* Le Burkina Faso a consulté des OSC représentant les plus pauvres, les personnes handicapées et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Cibles et résultats

Il est important de fixer des objectifs-cibles et des indicateurs désagrégés pour obtenir des résultats spécifiques concernant les femmes et les filles, les jeunes et les enfants ainsi que les personnes les plus vulnérables et marginalisées.

Le degré d'inclusion des priorités de développement, des objectifs et des indicateurs de résultats pour une diversité de groupes de population dans la stratégie nationale de développement du Burkina Faso est **élevé** (score de 0,9 sur 1).



Figure 15

La stratégie nationale de développement définit des priorités de développement spécifiques aux femmes et aux filles (y compris les femmes les plus jeunes, les plus âgées, et les femmes handicapées), les jeunes et les enfants, les plus pauvres, les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les habitants des zones géographiques défavorisées et les réfugiés, et des représentants de la population vulnérable au changement climatique.

Les objectifs et les indicateurs de résultats sont désagrégés selon le sexe, l'état de santé, la zone géographique d'appartenance et le statut migratoire. Les objectifs sont aussi désagrégés selon l'âge.

Le Burkina Faso a indiqué l'existence d'un système de suivi et de publication des allocations budgétaires pour les plus pauvres, ainsi que pour les jeunes et les enfants.

Données et statistiques

Afin de définir les objectifs, cibles et indicateurs de développement pour les personnes vulnérables et marginalisées, il est important d'identifier ces personnes au moyen d'évaluations fondées sur des données. La disponibilité de données désagrégées est également cruciale pour suivre les progrès accomplis dans l'atteinte des cibles définies. Le système statistique national joue un rôle clé en fournissant les données permettant de suivre les progrès réalisés.

Le degré de disponibilité des données et des statistiques permettant d'identifier les personnes les plus vulnérables et marginalisées et de suivre les progrès des indicateurs de résultats pour divers groupes de populations est moyen au Burkina Faso (score de 0,6 sur 1). En 2018, le Burkina Faso a entrepris une évaluation officielle fondée sur des données afin d'identifier les personnes les plus vulnérables. Les informations incluses dans cette évaluation sont disponibles à différents niveaux infranationaux.

Les informations désagrégées permettant de suivre les progrès des indicateurs de résultats sont disponibles à différents degrés pour les niveaux de désagrégation suivants :

Indicateurs	Aucun	Certaines	Tous
Groupes de revenus		●	
Sexe		●	
Âge		●	
État de santé		●	
Zone géographique (urbaine ou rurale)		●	
Unités territoriales (par exemple, État ou province, district ou municipalité)		●	
Ethnicité et statut du peuple indigène	s.o.		
Statut migratoire (par exemple, réfugiés, apatrides, personnes déplacées à l'intérieur du pays)		●	

Figure 16



Grâce à sa participation au suivi du Partenariat mondial, le Burkina Faso a généré des résultats pour l'indicateur 17.16.1 des ODD : nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des objectifs de développement durable.

Depuis le cycle de suivi de 2018, le Burkina Faso a montré **un progrès global*** dans les cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement. Dans le cycle 2023-2026, le pays maintient une stratégie nationale de développement et des cadres de résultats de qualité élevée et a fait état des progrès dans la part de la coopération pour le développement inscrite au budget national et soumise à l'examen du Parlement. En outre, par rapport au cycle 2018, le pays continue à avoir en place un mécanisme de responsabilité mutuelle pour la coopération pour le développement et continue à se conformer pleinement aux critères de mise en place de systèmes permettant de suivre et de verser des allocations publiques dans le cadre de l'égalité hommes-femmes. Cependant, la qualité de ses systèmes de GFP et l'état de l'environnement favorable aux OSC affichent une détérioration.

* Un pays fait état de progrès concernant l'ODD 17.16.1 si le nombre d'éléments affichant une tendance positive est supérieur au nombre d'éléments affichant une tendance négative. Dans le cycle 2023-2026, le Burkina Faso a fait état de six des six éléments du cadre de suivi du Partenariat mondial qui constituent l'indicateur des ODD 17.16.1.

Évaluation des Principes de Kampala

L'évaluation des Principes de Kampala (EPK) fait partie de la dimension « ensemble de la société » du cadre de suivi. Elle recueille des données sur l'état de l'engagement du secteur privé (ESP) dans la coopération pour le développement (CD) au niveau pays, en examinant quatre paramètres clés. Les données sont collectées auprès de cinq groupes de parties prenantes : le gouvernement, les partenaires du développement, le secteur privé (respectivement les petites et grandes entreprises), la société civile et les syndicats. Au Burkina Faso, sur les 27 partenaires de développement qui ont participé à l'exercice de suivi, 19 ont fait état de l'existence d'un ESP dans la CD et ont également communiqué des données à l'EPK.

Paramètre 1. L'état des politiques relatives à l'ESP dans la CD

Le Burkina Faso dispose d'une politique et d'une stratégie qui définissent la manière d'engager le secteur privé dans la coopération pour le développement pour parvenir à un développement durable. Cette politique est **modérément exhaustive** (score de 0,7 sur 1) :

- Elle décrit les raisons de travailler avec le secteur privé
- Elle définit les groupes cibles qui sont prioritaires pour l'ESP dans la CD, y compris les groupes vulnérables et marginalisés
- Elle définit les secteurs spécifiques prioritaires
- Elle ne définit pas les rôles et les responsabilités des groupes d'acteurs engagés dans l'ESP dans la CD
- Elle ne définit pas les régions prioritaires pour l'ESP dans la CD

Le processus d'élaboration de la stratégie politique a été **fortement inclusif** (score de 0,9 sur 1) avec la participation du parlement, des OSC nationales, des syndicats, du secteur privé national, des gouvernements infranationaux et des partenaires du développement.

Sur 19 partenaires du développement faisant état de l'existence d'un ESP dans la CD au Burkina Faso, 15 ont une politique ou une stratégie liée à l'ESP. En moyenne, ces politiques ou stratégies sont modérément exhaustives et faiblement inclusives. Les partenaires du développement n'ont pas tous inclus le gouvernement et le secteur privé dans l'élaboration de la politique ou de la stratégie. Moins de la moitié ont inclus les OSC et les syndicats.



	OSC	Syndicats	Petites entreprises	Grandes entreprises
Connaissance de la politique/stratégie nationale du gouvernement sur le rôle du secteur privé	✓	✓	✓	✓
Connaissance des politiques ou stratégies des partenaires du développement visant à orienter leur ESP dans la coopération pour le développement	✓	✓	✓	✓

Figure K2

Paramètre 2. Le dialogue inclusif sur l'ESP dans la coopération pour le développement

Le gouvernement a organisé un dialogue national sur l'ESP dans la coopération pour le développement. Le gouvernement indique un niveau **élevé** d'inclusivité dans ce dialogue (score de 0,9 sur 1), avec la participation du secteur privé, des OSC nationales, des syndicats, du parlement, des gouvernements infranationaux et des partenaires du développement.

Neuf partenaires du développement, sur les 19 faisant état de l'existence d'un ESP dans la CD au Burkina Faso, ont organisé des dialogues ou des consultations avec des groupes de parties prenantes sur le thème de l'ESP. En moyenne, ces dialogues sont largement inclusifs. Presque tous les partenaires du développement ont inclus le gouvernement national, le secteur privé et les OSC nationales. Les syndicats ont été inclus moins fréquemment.



Le dialogue organisé par...

	...le gouvernement		...les partenaires du développement	
	... a abordé les questions qui sont importantes pour vous	... a donné lieu à une collaboration avec d'autres groupes de parties prenantes	... a abordé les questions qui sont importantes pour vous	... a donné lieu à une collaboration avec d'autres groupes de parties prenantes
Gouvernement		✓		
Partenaires du développement	✓	✓		✓
OSC	✓	✓	✓	✓
Syndicats			✓	
Petites entreprises	✓	✓	✓	✓
Grandes entreprises	✓	✓	✓	✓

Figure K4

Paramètre 3. La qualité de l'ESP dans la coopération pour le développement

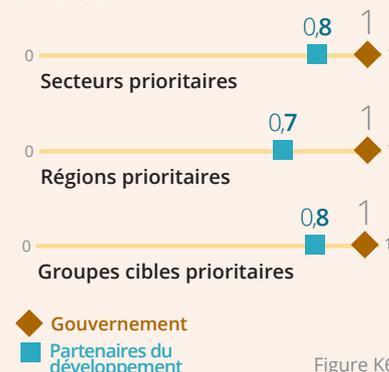
Le gouvernement estime que l'ESP dans la coopération pour le développement apporte une valeur ajoutée par sa contribution au développement du pays et par l'obtention de résultats là où c'est le plus nécessaire, à un degré **très élevé** (score de 1 sur 1).

En moyenne, les partenaires du développement estiment que l'ESP dans la coopération pour le développement apporte une valeur ajoutée par sa contribution au développement du pays et en fournissant des résultats là où c'est le plus nécessaire, dans une plus petite mesure que le gouvernement (score de 0,8 sur 1).

Mesure dans laquelle l'ESP dans la CD apporte une valeur ajoutée et obtient des résultats là où c'est le plus nécessaire



Comment l'ESP dans la CD obtient des résultats ?



L'ESP dans la coopération pour le développement ...

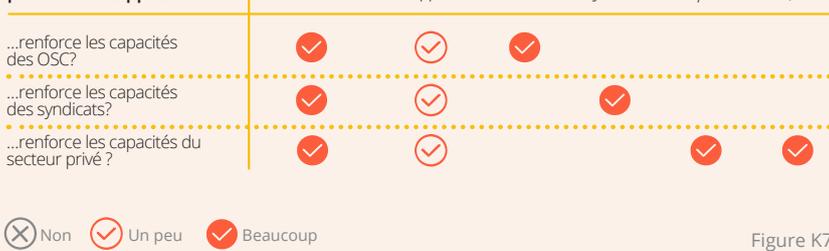


Figure K7

Selon le gouvernement, l'ESP dans les projets et programmes de coopération pour le développement soutenus par les partenaires du développement est aligné sur les normes nationales et internationales dans une **très large mesure** (score de 1 sur 1).

Parmi les partenaires du développement, le degré auquel les projets et programmes d'ESP dans la CD soutenus par les partenaires du développement sont perçus comme alignés sur les normes nationales et internationales est élevé (score de 0,8 sur 1).

Quatre-vingt-quatre pour cent des partenaires du développement qui incluent le secteur privé dans la coopération pour le développement évaluent les risques potentiels environnementaux, sociaux et de gouvernance des projets et programmes d'ESP dans le cadre des procédures de diligence raisonnable.

Degré d'alignement de l'ESP sur les normes nationales et internationales

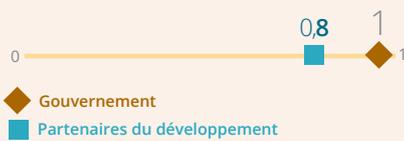


Figure K8

Le gouvernement du Burkina Faso suit et rend public les résultats des projets et programmes d'ESP dans la CD. En outre, il dispose d'un processus ou d'un mécanisme pour communiquer les plaintes ou les réclamations concernant l'ESP dans les projets de coopération pour le développement.

Soixante-dix pour cent des partenaires du développement qui impliquent le secteur privé dans la coopération pour le développement suivent et rendent publiques les résultats des projets et programmes d'ESP dans la CD. Soixante-quatorze pour cent disposent d'un processus ou d'un mécanisme de communication des plaintes ou des réclamations.

Proportion des partenaires du développement Gouvernement



Figure K9

Paramètre 4. La facilité d'établissement de partenariats avec le secteur privé dans le cadre de son engagement en faveur de la coopération pour le développement

Dans quelle mesure est-il facile pour le secteur privé d'accéder aux ressources des partenaires du développement et de s'engager dans des partenariats connexes au Burkina Faso ?

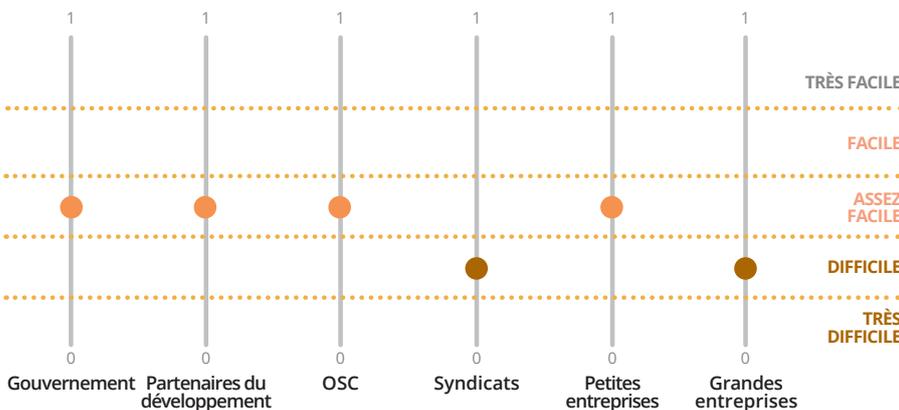


Figure K10

Qu'est-ce qui faciliterait l'ESP dans la coopération pour le développement au Burkina Faso ?

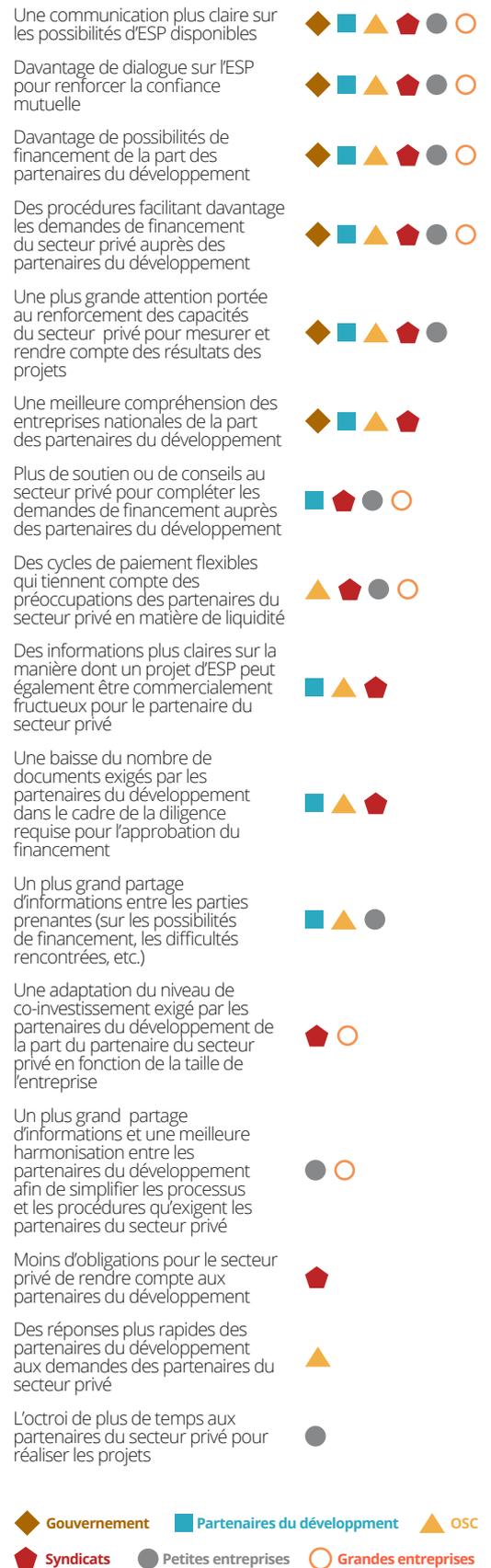


Figure K11

Note : Ce document a été préparé sur la base des données recueillies dans le cadre des rapports volontaires au cycle de suivi 2023-2026 du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Les informations fournies ne représentent pas nécessairement le point de vue de l'OCDE, du PNUD ou du gouvernement du Burkina Faso. Par souci de clarté, le terme "pays" est utilisé pour désigner les pays et territoires en voie de développement qui ont présenté un rapport lors du cycle de suivi 2023-2026. La participation à ce processus et la mention de tout participant dans ce document ne préjugent en rien du statut ou de la reconnaissance internationale d'un pays ou d'un territoire donné.